



caf.fr



## **DOSSIER DE PRESSE**

**La Caf des Yvelines au service des familles yvelinoises**

**Bilan de l'activité 2021**

**#GrandirAvecVous**

# Préambule

---

À bien des égards, l'année 2021 aura été, dans la continuité de la précédente, une année exceptionnelle. La crise sanitaire et son lot de défis ont été une nouvelle fois l'occasion de démontrer toute l'utilité du service public des allocations familiales et son action essentielle pour aider les familles et soutenir les services et équipements de proximité.

C'est pour mieux servir ces familles que la Caf a, avec l'ensemble de la branche Famille, pleinement pris part aux différents projets autour de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'animation sociale, de l'accès aux droits et de l'inclusion numérique.

La Caf reste au quotidien et développe sa présence aux côtés des partenaires (gestionnaires, associations et collectivités locales) pour développer des services de proximité dans les territoires, faciliter la cohésion sociale et améliorer la vie de chacun.

**Sophie Barrois,**  
Présidente du Conseil  
d'administration de la Caf des  
Yvelines

**Didier Grosjean,**  
Directeur de la Caf des  
Yvelines



# Portrait de la Caf des Yvelines

## Les missions de la Caf des Yvelines

La Caf des Yvelines a pour mission d'aider les familles yvelinoises autour de quatre domaines prioritaires :

- aider à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale,
- soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants,
- accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie,
- créer les conditions favorables à l'autonomie, l'insertion sociale et professionnelle des personnes et des familles.

Notre action au quotidien ? Proposer une offre globale de service au plus près des besoins des familles en assurant :

- le versement des prestations légales,
- la mise en place d'une politique d'action sociale via des aides financières individuelles ou collectives dans les domaines de la petite enfance, de la parentalité, de la jeunesse, de l'insertion, du logement, du handicap et de l'inclusion numérique.

## Les caractéristiques du département

Département le plus peuplé de la grande couronne parisienne, il est le deuxième d'Île-de-France par sa superficie.

Au dernier recensement, le département des Yvelines comptait 1 441 398 habitants au sein de ses 259 communes.

Près de la moitié de la population vit dans l'une des 21 communes de plus de 20 000 habitants.

Le département des Yvelines centralise près de 9 % de l'emploi total d'Île-de-France et se caractérise par un des plus faibles taux de chômage de la région.

Sa population résidente est plutôt jeune et très qualifiée.

## Les allocataires yvelinois

En juin 2021, le nombre d'allocataires de la Caf s'élevait à **255 348**. Les prestations légales couvrent une population de **plus de 727 000 personnes** (allocataires, conjoints, enfants), soit **près d'un habitant sur deux**.

La population couverte par la Caf recouvre plusieurs profils et principalement :

- des familles avec enfants (62 % dans les Yvelines et 49 % au national) et 18 000 naissances en 2021,



- des besoins de solidarité et d'insertion (4 allocataires sur 10 perçoivent une prestation de solidarité, 68 000 allocataires vivent sous le seuil de bas revenus),
- des aides au logement importantes car 15 % de la population yvelinoise est couverte par les aides au logement.

La population allocataire des Yvelines se caractérise par :

- une part plus faible d'allocataires sans enfant : 38 % contre 51 % en France,
- la présence importante de familles avec deux enfants ou plus : 48 % contre 35 % en France,
- une moindre part de familles monoparentales : 24 % contre 29 % au plan national.



# Faits marquants et chiffres-clés 2021

## Faits marquants

### Accompagner les allocataires dans toutes les étapes de leur vie

En 2021, projets, soutiens et aides ont été mis en œuvre pour répondre aux besoins des allocataires :

- **plus de 1,3 milliard d'euros** versé au titre des prestations légales,
- **plus de 152 millions d'euros** versés au titre de l'action sociale.

### La Caf, intermédiaire pour le versement des pensions alimentaires

Depuis le 1er janvier 2021, le service public des pensions alimentaires (Ifpa) est accessible à tous les parents séparés qui le souhaitent, avec ou sans impayés de pension alimentaire. En effet, la Caf s'est vue confier le rôle d'intermédiaire entre les ex-conjoints pour le versement de la pension alimentaire. Le principal enjeu sur l'année 2021 a été la promotion de ce nouveau service, l'intermédiation financière, tant auprès des parents créanciers et débiteurs que de l'ensemble des partenaires intervenant dans le champ de la séparation.

Depuis mars 2022, ce dispositif est renforcé et l'intermédiation financière est devenue systématique pour toutes les décisions de justice, sauf avis motivé du juge ou refus des deux parents.

### La Caf aux côtés des couples séparés

Démarches administratives, aspects financiers, éducation des enfants, résidence alternée, relations ou conflits à gérer avec l'ex-conjoint(e)... nombreuses sont les préoccupations des couples qui se séparent. Pour répondre à leurs besoins, la Caf a mis en place en juin 2021 une offre globale qui combine un soutien financier et un accompagnement social. La Caf conseille, oriente et aide toutes les personnes confrontées à une séparation.

### Ajpa : une nouvelle prestation pour soutenir les proches aidants

L'Allocation journalière du proche aidant (Ajpa) est une nouvelle prestation qui peut être versée aux personnes qui arrêtent de travailler ponctuellement ou réduisent leur activité pour s'occuper d'un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie d'une particulière gravité. L'Ajpa est versée dans la limite de 66 jours, fractionnables par demi-journée selon la situation professionnelle, durant l'ensemble de la carrière professionnelle pour une ou plusieurs personnes aidées.

En 2021, **19 allocataires** ont bénéficié de cette prestation.

## La Connexion à la personne (CALP) : une nouvelle manière de se connecter à la Caf

Depuis octobre 2021, le numéro de sécurité sociale devient l'identifiant à renseigner pour se connecter à son compte caf.fr. Cette réforme permet aux usagers de disposer d'une connexion individualisée pour chaque membre du foyer dans leurs démarches en ligne. Cette nouvelle modalité permet désormais d'accéder via FranceConnect à son compte caf.fr.

## La réforme de l'aide au logement

Depuis le 1er janvier 2021, l'aide au logement est recalculée tous les trois mois sur la base des revenus des douze derniers mois connus (M-2 à M-13) et non plus sur la base des revenus perçus il y a deux ans. Cette réforme permet de mieux tenir compte de la situation des allocataires.

La Caf des Yvelines a mis en place cette réforme et la mobilisation a été forte pour garantir les paiements et traiter les nouvelles demandes. Les allocataires ont été accompagnés pour répondre à toutes les questions relatives à cette réforme.

## Une politique d'action sociale pour soutenir et développer les services dédiés aux familles

Grâce à une politique d'action sociale volontariste sous l'impulsion du Conseil d'administration de la Caf des Yvelines et des partenariats étroits avec les acteurs yvelinois, la Caf des Yvelines propose une offre de service riche et diversifiée, notamment dans le domaine de la petite enfance et de la jeunesse.

À noter pour 2021 :

### L'offre d'accueil du jeune enfant

La Caf, par son soutien financier et son expertise, contribue au fonctionnement des structures d'accueil du jeune enfant, et intervient par des aides à l'investissement lors de la création ou de la rénovation de celles-ci. En 2021, la Caf des Yvelines a financé **589 établissements yvelinois** (crèches collectives, crèches familiales, haltes-garderies...) pour un total de **16 387 places** dédiées à l'accueil du jeune enfant.

Le taux de couverture global de l'accueil petite enfance est ainsi de 60,2 % pour les Yvelines (59,8 % au niveau national).



## Le dispositif IPEP

En 2021, la Caf des Yvelines a lancé l'appel à projets IPEP (Innovation Petite Enfance Précarité). C'est un soutien financier qui a été apporté aux acteurs yvelinois de la petite enfance et de l'insertion proposant un projet répondant aux objectifs suivants :

- favoriser l'inclusion des familles les plus pauvres dans les structures destinées aux jeunes enfants,
- contribuer à lever les freins à la recherche et au maintien dans l'emploi par la mobilisation de places d'accueil.

La Préfecture des Yvelines et le Pôle emploi ont activement participé à l'identification des besoins du territoire.

IPEP a ainsi permis d'accompagner 51 projets. Grâce au concours de 16 communes, de 4 établissements d'accueil

du jeune enfant (Eaje) associatifs dont 2 gérés par des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (Chrs), **175 berceaux d'insertion** ont été soutenus sur le département. Ceux-ci représentent un montant de 529 100 €.

A ce jour, 75 % des communes comptant un des 22 quartiers prioritaires de la ville (Qpv) sont couvertes par un financement dédié à favoriser l'accès à un mode de garde au profit de personnes en parcours d'insertion professionnelle. L'Etat, la Caf et Pôle emploi soutiennent également des crèches « à vocation d'insertion professionnelle » (Avip). Ces établissements réservent des places aux jeunes enfants (de 0 à 3 ans) de parents en situation de recherche d'emploi et permettent par conséquent à ces derniers de bénéficier d'un accompagnement social et professionnel intensif en vue de leur insertion durable sur le marché du travail.

On dénombre **29 nouvelles labellisations de crèches Avip** en 2021.

## Le soutien aux vacances

La Caf participe aux départs en vacances des enfants en colonies ou camps en s'appuyant sur le dispositif « Aides aux vacances enfants (Ave) », géré par le service commun Vacaf sur le plan local (Avel) ou sur le plan national (Aven). En 2021, **124 séjours** ont accueilli **363 jeunes** par le dispositif Avel. La Caf des Yvelines a financé pour 42 583 €. **54 séjours** ont regroupé **78 jeunes** par le dispositif Aven. La Caf a versé 12 550 €.

## Le soutien aux loisirs

La Caf des Yvelines a pour objectif de faciliter l'inscription des jeunes à des activités (sportives, de loisirs, culturelles...) et à des actions éducatives organisées toute l'année scolaire par une structure associative ou municipale. A ce titre, la Caf des Yvelines verse sous forme de bons loisirs, sous conditions de ressources, une aide de 60 € par enfant âgé de 6 à 14 ans révolus. En 2021, la Caf a dépensé 1 154 516 € dans le cadre de cette aide. **6 905 enfants** se sont inscrits à une activité sportive ou culturelle.



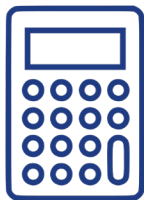
## Le soutien au Bafa (Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur)

Dans le cadre de sa politique d'action sociale, la Caf des Yvelines aide les jeunes à obtenir le Bafa. Pour ce faire, des fonds nationaux et locaux sont mobilisés. En 2021, **459 demandes** ont été financées pour un montant global de 88 321 €.

### En synthèse, les chiffres-clés de la Caf des Yvelines



- 255 348 allocataires
- Plus de 727 000 personnes couvertes
- 1 habitant yvelinois sur 2 couvert par des prestations familiales



- Plus de 1,3 milliard d'euros versé au titre des prestations légales
- Plus de 152 millions d'euros versés au titre de l'action sociale



#### Enfance

- 589 équipements dédiés à la petite enfance
- 16 387 places dédiées à l'accueil du jeune enfant
- 35 lieux d'accueil enfants-parents



#### Jeunesse

- 81 accueils de loisirs ados
- 34 structures labellisées « Onz'17 »
- 10 Points d'accueil écoute jeunes
- 65 Promeneurs du Net



#### Logement

- 8 foyers de jeunes travailleurs
- Partenariat avec 2 associations : Soliha et Adil\*



#### Animation de la vie sociale

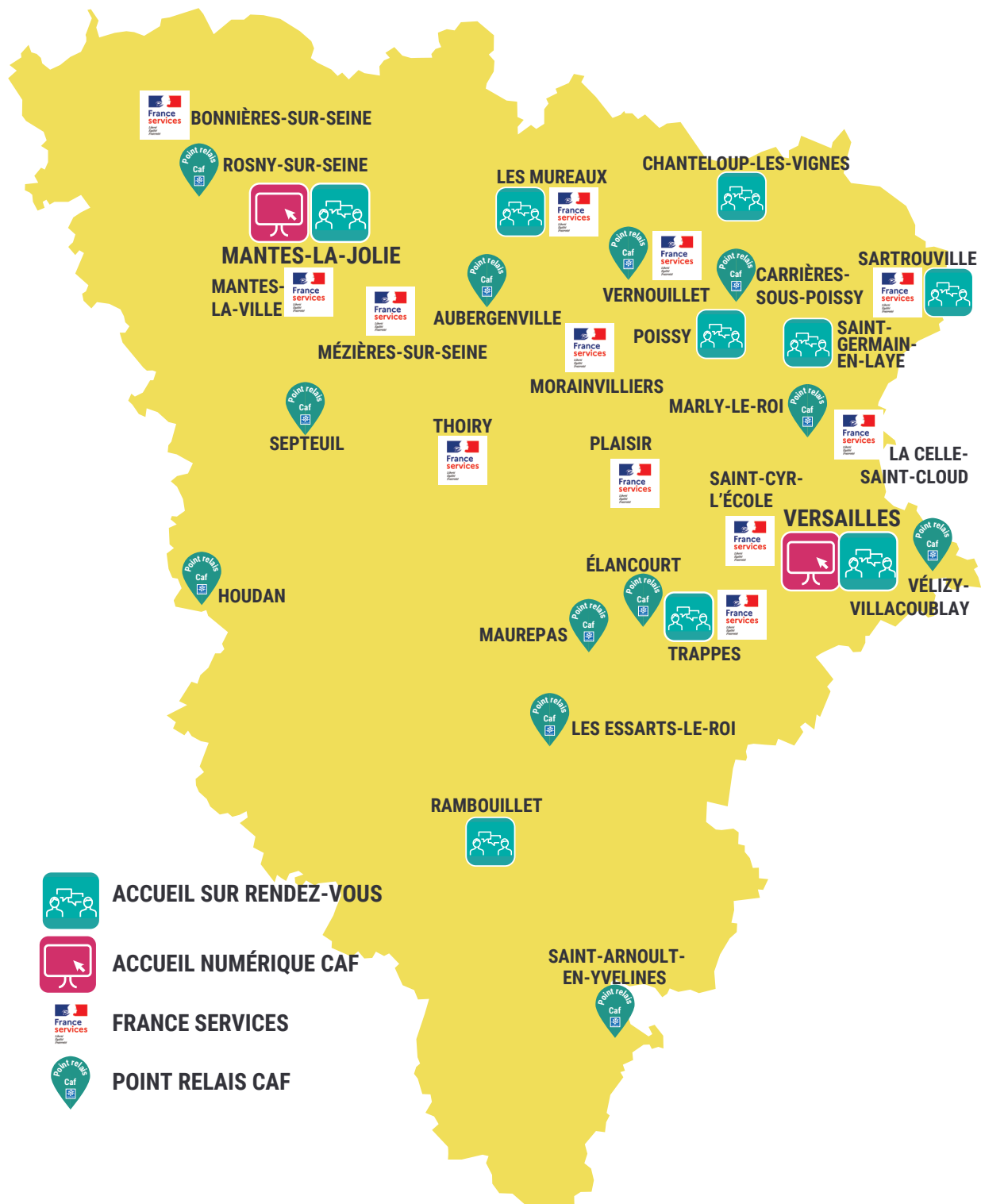
- 42 centres sociaux
- 6 espaces de vie sociale



## L'offre d'accueil de la Caf sur le département

La Caf des Yvelines attache une attention particulière à l'accompagnement des allocataires qui se traduit notamment par :

- le renforcement du maillage territorial en conventionnant et formant les agents des nouveaux Points relais Caf et France services sur l'ensemble des bassins de vie. L'objectif est de proposer sur l'ensemble du département des Yvelines des espaces connectés accessibles rapidement par les allocataires afin d'y réaliser leurs démarches, seuls ou accompagnés,
- la mise en œuvre d'accompagnements attentionnés dans ses espaces numériques avec des conseillers service à l'utilisateur.



# Une campagne de marque pour réaffirmer l'identité et les missions de la branche Famille de la Sécurité sociale

En ces temps où le modèle social français est parfois critiqué, nous avons souhaité valoriser le sens de nos missions, nos valeurs, nos actions quotidiennes grâce à ce travail autour de la marque et affirmer ainsi la raison d'être de la branche Famille, tout en combattant les idées reçues.

Défendre nos valeurs, notre utilité sociale, le juste droit et valoriser notre rôle de premier investisseur social sur les territoires sont ainsi, autant de raisons qui justifient cette campagne de marque en 2022.

## S'engager dans un manifeste

Afin de rappeler qui sont les Allocations familiales et à quoi elles servent, il est apparu important d'affirmer notre « ADN » et nos actions dans un manifeste :

**Depuis 1945, nous sommes les caisses d'Allocations familiales.  
Nous sommes aux côtés des familles, des enfants et des jeunes.  
Nous réduisons les inégalités sociales et territoriales.  
Nous apportons à tous les individus des moyens durables pour s'é émanciper et prendre leur place dans la société.  
Nous sommes la branche Famille de la Sécurité sociale, le service public de toutes les familles.  
Nous sommes là pour vous soutenir dans les étapes de votre vie, pour innover et construire une société plus juste, plus solidaire et plus humaine.  
Nous agissons en faveur de la cohésion sociale dans tous les territoires et investissons aux côtés de nos partenaires pour vous proposer toujours plus de services.**

## #GrandirAvecVous : une nouvelle signature pour les Caf

#GrandirAvecVous devient la promesse que les Allocations familiales porteront auprès de l'ensemble de leurs parties prenantes : une façon dynamique et positive de montrer que les Caf accompagnent les allocataires, les partenaires, les collectivités, et aussi les agents et les administrateurs dans leurs projets, leurs envies d'agir ensemble et d'œuvrer à l'intégration et la cohésion sociales.

## Une campagne organisée autour de nos deux piliers : la petite enfance (2022) et la cohésion sociale (2023)

La campagne qui s'appuie sur un manifeste et deux films illustrent les valeurs qui animent les administrateurs et les agents de la branche Famille, le sens de leurs engagements et de leurs missions au profit de tous depuis plus de 77 ans.

Cette campagne se décline sur plusieurs supports de communication :

- à la télévision et sur les réseaux sociaux, avec un film signature ;
- à la radio, avec des chroniques audios ;
- dans les journaux et magazines, et plus de 50 titres de la presse quotidienne régionale avec des encarts publicitaires reprenant la promesse des Allocations familiales #GrandirAvecVous.



Le premier temps de la campagne, en 2022, fait la promotion de l'action des Caf dans le domaine de la petite enfance et de la famille.

En 2023, un 2<sup>e</sup> temps valorisera les actions de la branche Famille en faveur de la cohésion sociale et de la lutte contre les inégalités. En effet, le champ d'action des Allocations familiales s'est élargi au fil des ans et comprend outre la famille et la petite enfance, la solidarité envers toutes les personnes qui ont pu ou peuvent connaître des accidents de vie comme la précarité, les séparations, le handicap ou même le deuil.

### CONTACTS PRESSE

**Gwennaëlle Bouin : 01 71 42 73 10**

**Roxane Chaouchi : 01 78 74 99 45**

**Jackie Edi : 01 78 74 97 23**

**communication@caf78.caf.fr**



[@CAF\\_YVELINES](https://twitter.com/CAF_YVELINES)



[CAF DES YVELINES](https://www.linkedin.com/company/CAF-DES-YVELINES)

[#GrandirAvecVous](https://twitter.com/CAF_YVELINES)